

Communiqué de presse de l'Union suisse des paysans du 7 novembre 2024

Non à l'initiative pour la responsabilité environnementale et à l'initiative végétale

Le Comité de l'Union suisse des paysans rejette l'initiative pour la responsabilité environnementale, sur laquelle le peuple se prononcera le 9 février prochain. Il dit « non » également à l'initiative végétale, pour laquelle il refuse que lui soit opposé un contre-projet.

Le 9 février prochain, le peuple se prononcera sur l'initiative pour la responsabilité environnementale. Même une transformation complète de l'habitat, de la mobilité, de la consommation en général et de l'agriculture ne permettrait pas d'atteindre l'objectif visé. La Suisse comporte aujourd'hui déjà une population trop élevée et qui ne cesse d'augmenter. L'initiative aurait en outre des effets négatifs à très large échelle sur l'agriculture et limiterait considérablement la production alimentaire indigène. Le Comité de l'Union suisse des paysans (USP) dit « oui » à une gestion responsable de l'environnement, mais « non » à cette initiative utopique.

Le Comité de l'USP rejette aussi l'initiative dite végétale de Franziska Herren. Le Parlement traitera de cet objet l'année prochaine. L'achat de signatures récoltées par une entreprise ayant fait la une des journaux pour ses pratiques douteuses en a permis l'aboutissement. Cette initiative veut que la Confédération impose à la population suisse une alimentation largement dépourvue de produits d'origine animale (lait, œufs, viande). Selon son auteure, c'est la seule manière d'atteindre le taux d'auto-provisionnement net de 70 % exigé. De plus, l'initiative est un coup de force : il y a trois ans, les citoyens ont rejeté une première initiative au contenu similaire, présentée sous un autre titre. Actuellement, de nombreux projets sont déjà en cours pour rendre l'agriculture suisse encore plus durable. L'USP demande en outre que le Conseil fédéral et le Parlement renoncent à un contre-projet, lequel serait inutile. Le peuple doit se prononcer sur l'initiative uniquement.

Renseignements :

Martin Rufer, directeur de l'USP, tél. 078 803 45 54

Michel Darbellay, responsable du département Production, marché et écologie de l'USP, tél. 078 801 16 91

www.sbv-usp.ch